

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. —  
 II Prières des Quarante-Heures. — III Retraite fermée pour les prêtres. — IV Le pape. — V Au Vatican. — VI Les *Agnus Dei*. — VII Une conversation avec l'évêque de Dacca. — VIII Une guérison. — IX Saint Ephrem, docteur de l'Eglise universelle.

**AU PRONE**

Le dimanche 5 décembre

On annonce:

La fête de l'Immaculée-Conception (mercredi), d'obligation;

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour les séminaristes.

NOTE.—*Le jeûne et l'abstinence les mercredis, ainsi que le jeûne les vendredis de l'Avent sont supprimés par le nouveau code de droit canonique; à l'exception des Quatre-Temps encore en vigueur.*

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche 5 décembre

Mém. du IIe dim. de l'Avent, semi-double; (privilegié contre les offices de 2e cl.); mém. de saint Sabbas, 3e or. *Deus, qui*; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de saint Nicolas.

Le mercredi 8 décembre

Fête de l'IMMACULEE-CONCEPTION DE MARIE, double de 1e cl. avec Oct.; mém. de la Férie de l'Avent; préf. de la Ste Vierge. — Aux II vêpres, mém. de la Férie.

NOTE.—*Il n'y a plus de jeûne les mercredis et vendredis de l'Avent. On fait maigre les vendredis. Il n'y a de jeûne que pendant les Quatre-Temps (3e semaine) et la veille de Noël.*

**TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche 12 décembre

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 6 décembre, saint Nicolas (Ahuntsic); du 12, saint Constant.